

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) occupe une place significative dans l'économie guyanaise. Il génère près de 9 % de la valeur ajoutée totale du département et emploie plus de 4 % de sa population active.

L'activité du secteur est portée par les investissements publics. La branche du bâtiment dépend à 60 % de la commande publique et celle des travaux publics à plus de 90 %. La question de la programmation pluriannuelle de la commande publique est donc primordiale pour l'activité du secteur, ainsi que celle de la disponibilité des ressources permettant de financer les ouvrages publics. Alors que la construction souffre d'un essoufflement de son activité, d'importants projets d'infrastructures routières permettent la bonne tenue de la branche des travaux publics.

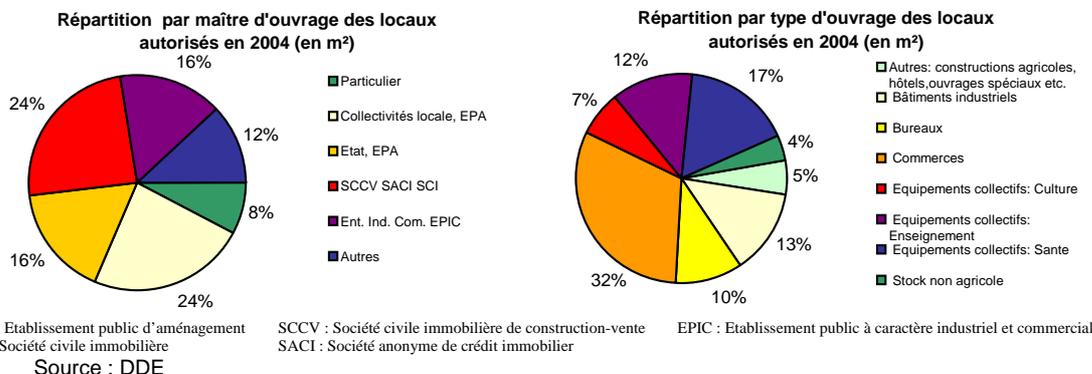
Dans ce contexte, l'analyse financière d'un échantillon de 25 entreprises parmi les plus importantes du secteur révèle une augmentation de la part des consommations intermédiaires dans la production. Cette augmentation, conjuguée à un accroissement des frais de personnel, se traduit par une détérioration du taux de rentabilité de 9 % à 3 % entre 2000 et 2002, compensée en partie en 2003.

1- L'organisation du secteur BTP

Le bâtiment...

Le bâtiment représente plus de 70 % de l'activité en terme de production réalisée (nette de sous-traitance) du secteur BTP. Il regroupe trois domaines : la construction de logements, le bâtiment non résidentiel et l'entretien.

- La construction de logements neufs représente un quart de l'activité du secteur BTP. Elle est en progression constante depuis plus de 10 ans. L'INSEE a recensé en 1999 plus de 54 000 logements en Guyane, soit une hausse de 41 % par rapport à 1990. Cependant, la forte pression démographique creuse les besoins en logements neufs ou réhabilités. Dans le cadre de la rédaction de la Charte de l'habitat de Guyane en 2001, ces besoins ont été estimés à 2520 logements par an sur la période 1999/2006, dont 1500 à caractère social. Parallèlement, le nombre d'autorisations enregistrées ces dernières années oscille seulement autour de 1200 logements par an. Le secteur social souffre ainsi d'une offre insuffisante qui favorise le développement de logements informels et précaires. La part des logements précaires ou insalubres n'avait toutefois pas progressé depuis le dernier recensement général de 1999.
- Représentant plus de la moitié de l'activité, la construction de locaux publics est tributaire en grande majorité des investissements publics en infrastructures et en particulier de la construction de bâtiments scolaires. La commande privée concerne essentiellement la construction de locaux commerciaux. En 2004, la surface de locaux autorisés représentaient au total 72 352 m².



... et les travaux publics

Le domaine des travaux publics est porté par la commande publique, qui représente plus de 90 % de son activité. Le réseau routier de la Guyane se compose de 464 km de voirie nationale, de 378 km de voirie départementale et de 495 km de voirie communale. La commande privée consiste essentiellement en travaux de voirie, réseaux et distribution (VRD) liés à la construction de logements et locaux privés.

2- Le poids du secteur BTP dans l'économie

La place du BTP dans l'économie guyanaise reste stable

Le BTP se positionne au 4^{ème} rang en terme de création de richesse au sein de l'économie marchande de Guyane, derrière les activités de services, le commerce et l'industrie. D'après les comptes économiques de l'Insee, la part du secteur BTP dans la valeur ajoutée marchande de la Guyane s'élevait à 15,2 % en 2001. Depuis 1993, elle oscille entre 11,7 % et 17,3 %. Le secteur BTP compte autour de 1000 entreprises essentiellement artisanales ; environ 9 % concernent les travaux publics et 91 % le bâtiment. En 2004, 37 entreprises du BTP (dont 15 de construction de maisons individuelles et 9 de bâtiments divers) ont été créées. Parallèlement, le secteur aurait connu une vingtaine de radiations selon la CCIG.

L'emploi dans le BTP

Sur les 1000 entreprises du secteur BTP, 299 établissements sont recensés au 31 décembre 2003 dans les registres de l'Assedic pour un total de 2386 salariés. Ces emplois salariés représentent 4,1 % de la population active de Guyane, proportion plus élevée qu'en Guadeloupe (3,4 %) et Martinique (3,2 %). Le bâtiment emploie 1966 salariés et les travaux publics 420. La répartition des emplois entre les deux branches est similaire à celle des autres DOM et de la métropole.

Les demandes d'emploi dans le BTP représentent près d'un cinquième des demandes d'emploi en Guyane révélant l'importance du secteur dans l'économie guyanaise.

Entre 2001 et 2004, cette part a diminué de 5 points soulignant la bonne tenue de l'offre dans le secteur (le nombre d'offres d'emploi a crû de 27 % entre 2001 et 2004). Cependant, dès le début 2005, cette tendance s'est inversée. La part des demandes d'emploi dans le BTP a ainsi progressé de plus de 1 point en 8 mois.

Le bâtiment est en perte de vitesse...

L'activité de bâtiments neufs distingue la construction de logements et la construction de locaux.

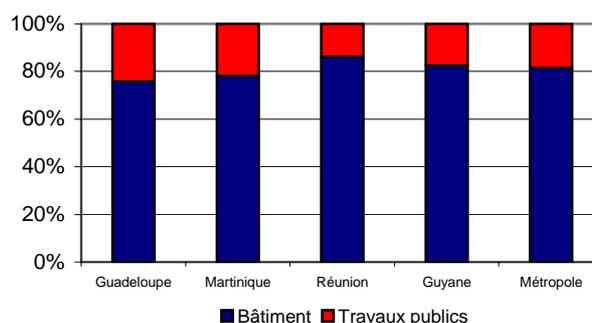
Les surfaces de locaux et de logements autorisés évoluent de manière opposée entre 1999 et 2002, se traduisant par une stabilité de la surface totale des bâtiments autorisés sur cette période.

En revanche, en 2003, locaux et logements autorisés baissent de concert, entraînant une forte diminution de la surface totale autorisée qui annonce un tassement de l'activité.

En 2004, la surface de logements autorisés a fortement progressé, permettant au secteur du bâtiment de retrouver un niveau de surface autorisée totale de plus de 180 000 m².

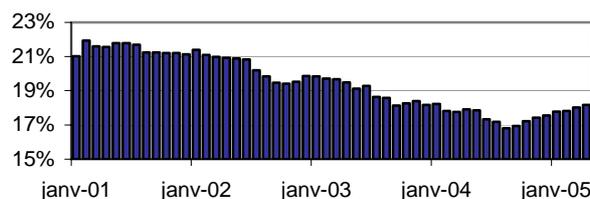
La hausse des ventes de ciment sur toute la période sous revue contredit en apparence le ralentissement de l'activité. Cette discordance s'explique par le délai entre les autorisations et les ouvertures de chantiers, le ralentissement dans le bâtiment étant intervenu en fait à la fin de l'année 2004.

Répartition de l'emploi en 2003



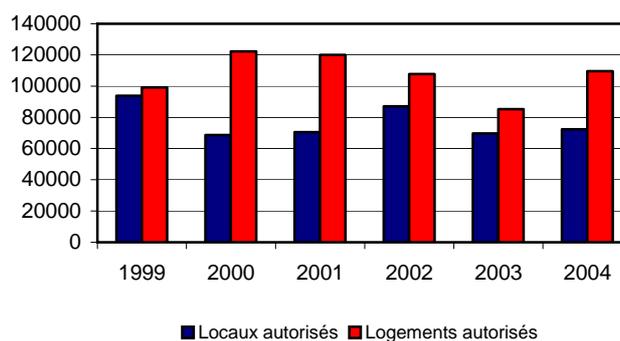
Source : Assedic

Part du secteur du BTP dans le total des demandeurs d'emploi



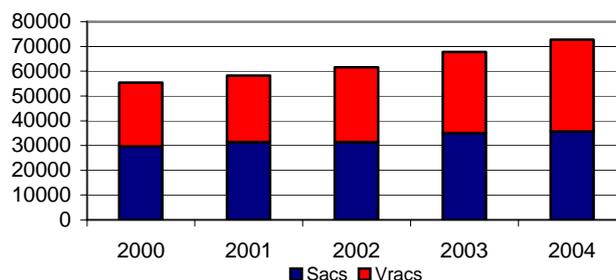
Source : DDTEPF

Surface de logements et locaux autorisés (en m²)



Source : DDE

Ventes de ciment (en tonne)

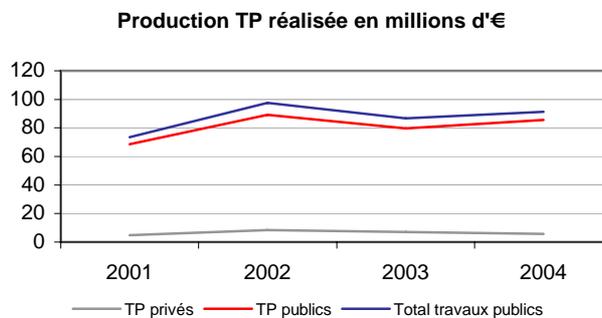


Source : Ciment Guyanais

Selon le type d'ouvrage réalisé, les acteurs de la filière concernés ne sont pas les mêmes. Les entreprises de plus de 50 salariés concentrent leur activité sur la construction de bâtiments administratifs et industriels faute d'être assez compétitives sur les marchés de construction de logements sociaux compte tenu de prix plafonds fixés par les opérateurs sociaux jugés trop bas. Dans les faits, seules les entreprises moyennes répondent aux appels d'offres des bailleurs sociaux. Mais la compétition est rude avec des prix tirés vers le bas qui favorisent, principalement sur ces chantiers, le recours au travail irrégulier ainsi que l'augmentation du nombre d'appels d'offres demeurés infructueux. Les TPE, quant à elles, sont soumises à la sous-traitance et ont donc leur activité liée à celle des entreprises de plus de 50 salariés.

... au profit des Travaux Publics en progression continue.

En 2004, la filière des TP, essentiellement tributaire de la commande publique, enregistre une activité satisfaisante avec une progression de 5,8 %, qui devrait se poursuivre en 2005 grâce à des investissements publics soutenus. La construction de la route entre Saint-Laurent-du-Maroni et Apatou, la réfection de la piste de l'aéroport, la construction du pas de tir Soyouz ou le remplacement de l'ensemble des buses défectueuses du réseau routier permettent notamment d'envisager une bonne tenue de la branche TP à moyen terme. Après un essor de 71,4 % en 2002, l'activité de VRD privée diminue modérément en 2003 et 2004.



Source : CER-BTP

Les risques bancaires sur le secteur

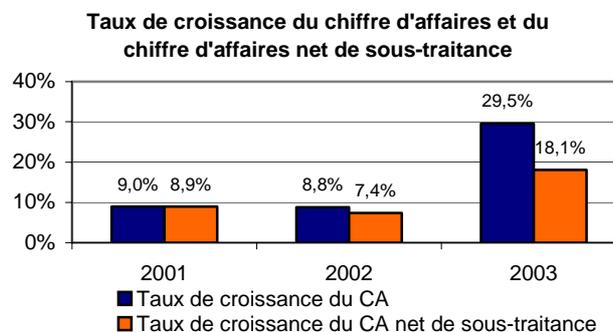
Au 31 décembre 2004, alors que le montant des encours de crédit du BTP représentait seulement 2,4 % du total des encours tous secteurs confondus, la part des créances douteuses s'élevait à 3,5 %. Le BTP présente donc une propension au risque un peu plus forte que la moyenne des secteurs marchands en Guyane, fait similaire également à la Guadeloupe (1,9 % des risques et 4,6 % des créances douteuses) et à la Martinique (respectivement 3,1 % et 8,6 %).

3- Caractéristiques financières des entreprises du BTP

L'échantillon retenu pour cette étude se compose de 25 entreprises référencées sous le code NAF 45 relatif à la construction, dont les bilans et comptes de résultat sont disponibles sur la période 2000-2003 et présentent une homogénéité d'une année à l'autre. Les entreprises sélectionnées font partie des plus importantes du secteur avec un chiffre d'affaires individuel supérieur à 1 million d'€ par an et sont en majorité des entreprises du bâtiment (14 entreprises contre 11 pour les TP). En 2003, elles employaient 539 personnes soit 22,6 % des 2 386 salariés du secteur enregistrés par l'Assedic. Par ailleurs, ces 25 entreprises dégageaient en 2001 une valeur ajoutée de 25,8 millions d'€ (d'après les comptes économiques de l'Insee, la valeur ajoutée de la branche construction est de 191,4 millions).

L'activité

L'activité des entreprises de l'échantillon étudié a connu globalement une croissance soutenue entre 2000 et 2002 avec un taux de croissance oscillant autour de 9 % par an. En 2003, le chiffre d'affaires¹ du BTP a enregistré une hausse significative de plus de 29 %. Cette pointe d'activité pour les entreprises de l'échantillon a été en partie absorbée par un recours plus marqué à la sous-traitance, le chiffre d'affaires net de sous-traitance progressant de 18,1 %.

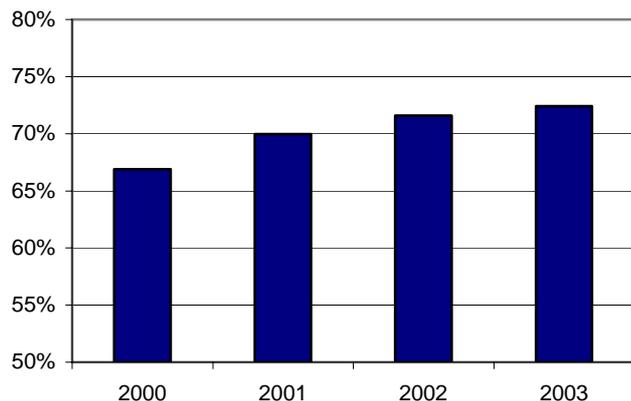


¹ Le chiffre d'affaires est essentiellement composé de la production vendue. Les productions stockées et immobilisées sont très faibles et les ventes de marchandises sont négligeables.

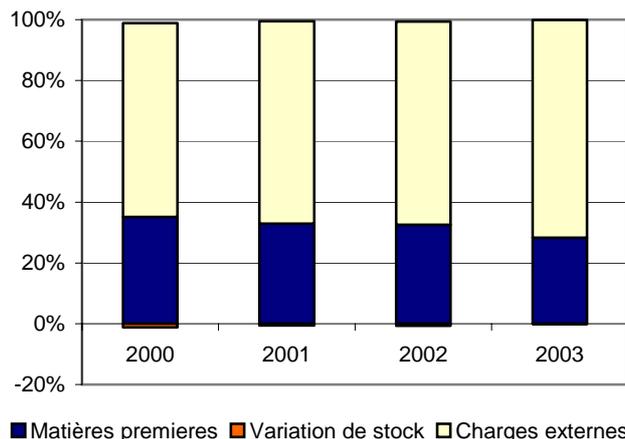
La valeur ajoutée (VA)

L'évolution de la VA a connu deux périodes distinctes. La croissance de l'activité enregistrée entre 2000 et 2002 est absorbée par une hausse des consommations intermédiaires, dont la part dans la production gagne 4 points en trois ans. Il en résulte une stabilité effective de la VA sur cette période et par voie de conséquence, une dégradation du taux de VA (VA/CA) de 5 points entre 2000 et 2002.

Part des consommations intermédiaires dans la production (en pourcentage)



Répartition des consommation intermédiaires (en pourcentage)



En 2003, la VA bénéficie de la hausse du chiffre d'affaires et progresse de 26 %. Cependant, cette amélioration reste inférieure à celle enregistrée par la production. En effet, la part de consommations intermédiaires dans la production ne cesse de croître, notamment au niveau des charges externes¹ qui progressent de 41,2 % cette année-là, en relation avec le recours à la sous-traitance. Alors que sa part dans la production oscillait autour de 21 % entre 2000 et 2002, elle passe à plus de 29 % en 2003.

La bonne tenue de l'activité BTP dans l'échantillon observé est donc à relativiser au regard du taux de valeur ajoutée qui n'a cessé de se détériorer depuis 2000.

¹ Les charges externes concernent essentiellement la sous-traitance, les redevances de crédit-bail, les locations, les travaux d'entretiens et de réparations, les primes d'assurances, les études et les recherches, la publicité, les relations publiques...

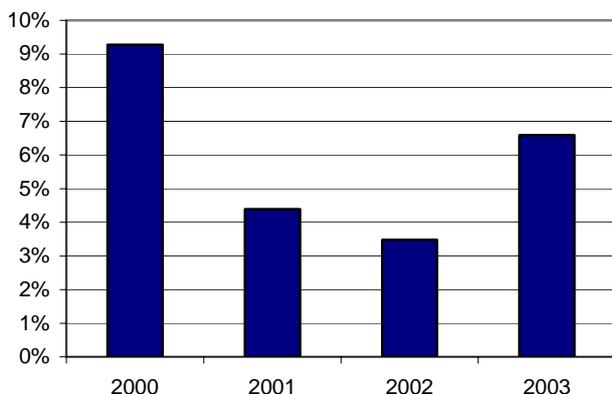
L'excédent brut d'exploitation (EBE)

Alors que la période 2000-2002 est marquée par une stabilité de la VA, entraînant une détérioration du taux de VA, la hausse en 2001 de plus de 15 % des charges de personnel a conduit à une forte baisse de l'EBE. Le taux moyen de rentabilité d'exploitation a ainsi diminué de moitié en un an pour atteindre 4,4 % en 2001.

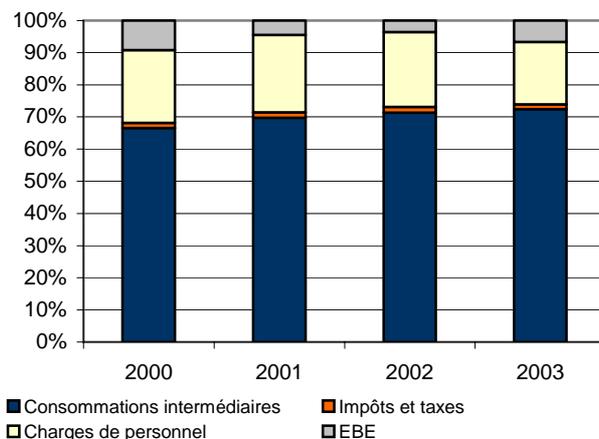
En 2002, les charges de personnel ont continué d'augmenter mais dans une proportion moindre (+ 4 %) ayant pour répercussion une nouvelle baisse du taux de rentabilité d'exploitation (-1 point).

La croissance de l'activité en 2003, associée à une hausse de la productivité du travail, a permis une amélioration du taux de rentabilité d'exploitation alors que la même année, le taux de VA s'était détérioré. Il reste néanmoins bien inférieur à son niveau de 2000.

Evolution du taux de rentabilité d'exploitation EBE/CA HT (pourcentage)



Répartition de la production (pourcentage)



Ainsi, malgré un dynamisme soutenu (le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires entre 2000 et 2003 s'établit à 15,4 %), le poids des charges d'exploitation (notamment des charges externes) et l'accroissement des frais de personnel ont entraîné une détérioration de la rentabilité d'exploitation des entreprises du secteur. Cependant en 2003, une meilleure productivité du travail et un ralentissement de l'augmentation des consommations intermédiaires ont renversé la tendance. Le taux de rentabilité d'exploitation a pu afficher une progression de 3 points sans pour autant retrouver son niveau de 2000.

Le résultat net

Le taux de marge net¹ suit les évolutions du taux de rentabilité d'exploitation, à l'exception de 2001 où la forte baisse enregistrée de l'EBE a été atténuée par une hausse des autres produits d'exploitation². Ainsi, contrairement à la baisse enregistrée par le taux de rentabilité d'exploitation (EBE / CA HT), le taux de marge net a augmenté entre 2000 et 2001. En 2002, les autres produits d'exploitation ont conservé un niveau favorable, mais ont été absorbés par une hausse des dotations aux amortissements, entraînant ainsi la diminution du résultat net. En 2003, la reprise de l'activité se répercute sur le résultat net. Malgré une diminution importante du montant des autres produits d'exploitation, le taux de marge net gagne plus d'un point.

¹ Pour des raisons d'homogénéité des données, seules 22 sur les 25 entreprises de l'échantillon ont été retenues pour le calcul de cet indicateur

² Les autres produits d'exploitation concernent les produits de la propriété industrielle (licences, brevets, marques...), les revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles et les produits divers de gestion courante.

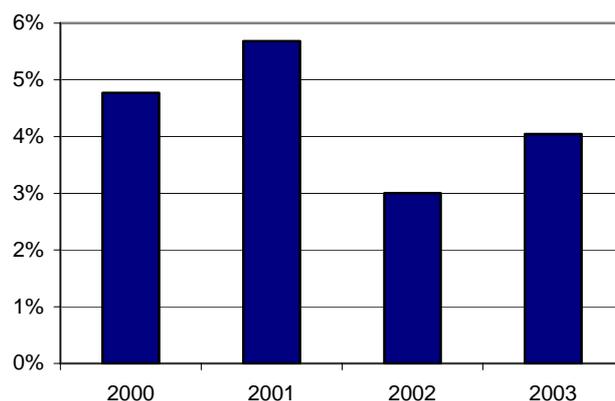
Au final, les autres produits d'exploitation ont permis aux entreprises du BTP de faire face à la hausse de leurs charges salariales en 2001, mais n'ont pas été suffisants en 2002 pour pallier à l'augmentation des dotations aux amortissements. Une meilleure productivité et un dynamisme commercial en 2003 ont favorisé le redressement du secteur BTP.

Structure financière

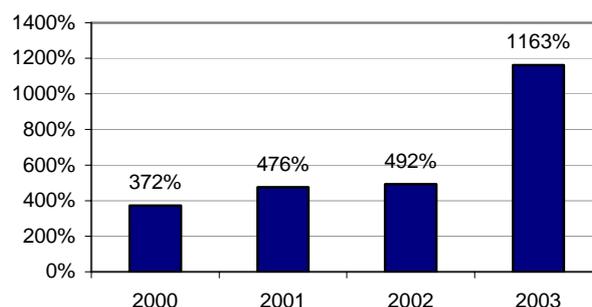
La solvabilité des entreprises du secteur BTP est en progression constante entre 2000 et 2002 due à une hausse des fonds propres, en particulier en 2001 de plus de 15 %, associée à une baisse continue des dettes financières stables. De plus, en 2003, la nature de l'endettement change. Les entreprises compensent la forte baisse de leurs dettes bancaires à moyen et long terme (- 54 %) et de leurs dettes financières diverses (- 22 %) par un recours important aux concours bancaires courants (+ 56 %). Il en résulte une hausse de plus de 670 points du ratio de solvabilité.

Le repli des frais financiers, la baisse des taux d'intérêt et la hausse du chiffre d'affaires a engendré une diminution du coût d'endettement (Frais financiers / CA HT) de 6,4 % en 2000 à 1,6 % en 2003.

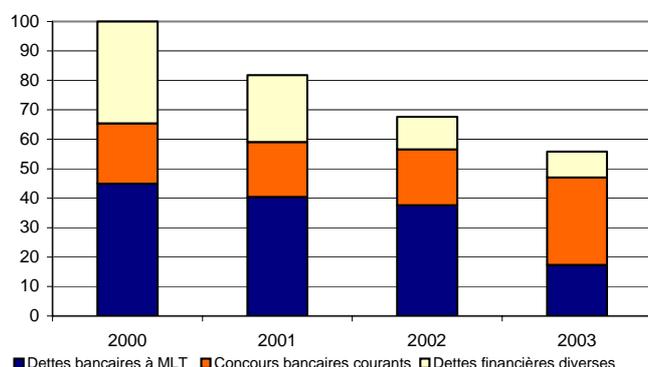
Evolution du taux de marge nette
Résultat net / CA HT (en pourcentage)



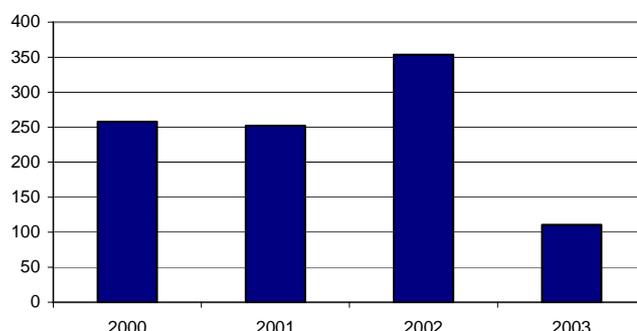
Evolution du ratio de solvabilité:
FP nets / dettes financières stables (pourcentage)



Evolution de l'endettement financier (base 100 en 2000)



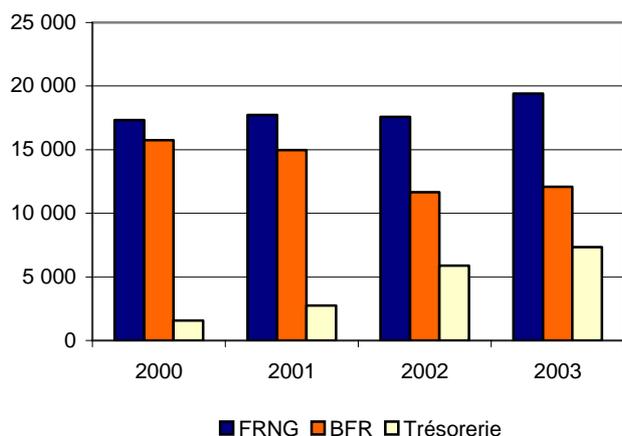
Ratio de recouvrement (en jours):
(Dettes financières stables/CAF)x360



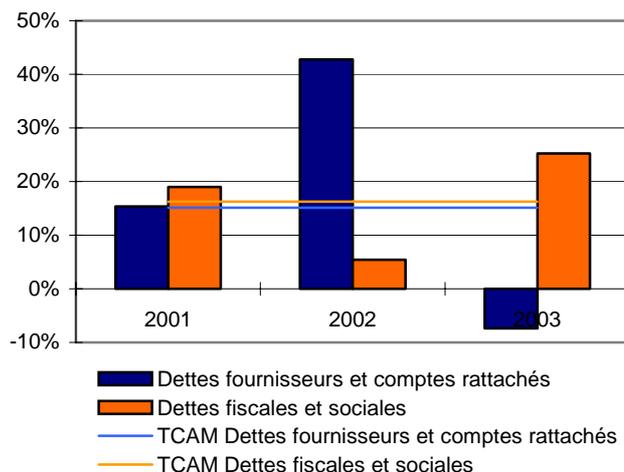
Les entreprises du BTP ont principalement recours à des financements à court terme qui, en 2003, prennent une part majeure dans leur endettement financier. Cet endettement diminue en moyenne de 18 % entre 2000 et 2003. Parallèlement, la dégradation du résultat net, sur cette période, engendre une baisse de leur capacité d'autofinancement (CAF). Cependant en 2003, l'amélioration de la rentabilité des entreprises permet de conforter leur CAF. D'une manière générale, la capacité de désendettement des entreprises du secteur est en moyenne très satisfaisante puisqu'il suffit de moins d'une année pour permettre le remboursement de la dette. Cette capacité de remboursement s'est considérablement améliorée, passant de 258 jours en 2000 à 110 en 2003, malgré une augmentation en 2002 due à la baisse de la CAF cette année-là.

Concernant la structure financière, le fonds de roulement couvre les besoins en fonds de roulement (BFR) avec une marge augmentant d'année en année, révélant une situation de trésorerie en amélioration.

Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie (en milliers d'euros)



Evolution des dettes d'exploitations (en pourcentage)



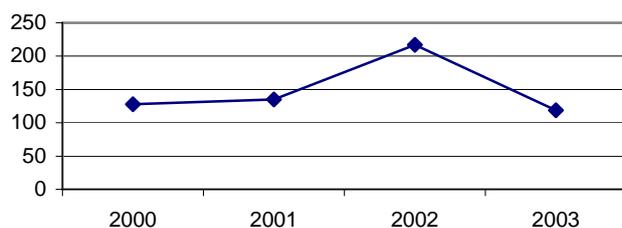
TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Malgré un actif circulant en hausse entre 2000 et 2003 (+ 12 % par an en moyenne), le BFR a diminué, notamment en 2002 (-22 %). Cette baisse du BFR provient d'une augmentation des dettes d'exploitation. Le montant des dettes fournisseurs a en effet progressé de 15,1 % par an en moyenne avec un pic en 2002 à + 42,8 %. Cette hausse a été accompagnée d'un allongement de la durée moyenne du crédit fournisseurs cette année-là, alors que sa tendance générale était à la baisse. Sur la même période, les dettes fiscales et sociales ont augmenté en moyenne de 16,3 % par an. Pour pallier le repli de leur endettement financier, les entreprises ont donc, particulièrement en 2002, financé leur activité en s'endettant auprès de l'Etat et en ayant d'avantage recours aux crédits fournisseurs.

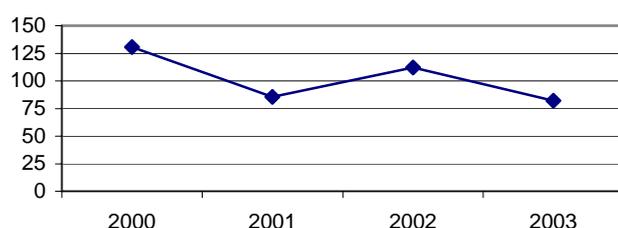
Parallèlement, le niveau du fonds de roulement reste relativement stable, à l'exception de 2003, caractérisé par une hausse des capitaux propres. Ce schéma révèle un comportement d'épargne de précaution¹ de la part des entreprises du BTP avec une forte augmentation de leur trésorerie nette, d'où un taux de croissance annuel moyen de 66,8 % entre 2000 et 2003.

Enfin, la durée moyenne du crédit clients rapporté à l'ensemble des entreprises de l'échantillon s'est allongée de 89 jours entre 2000 et 2002, révélant des délais de paiements plus longs (217 jours) de la part des clients notamment publics. Cependant, 2003 voit une nette amélioration avec une durée moyenne des créances clients qui reviennent à 119 jours.

Durée moyenne du crédit clients (en jours): Créances clients + escompte / CA TTC



Durée moyenne du crédit fournisseurs (en jours): Dettes fournisseurs / Achats et charges externes TTC



¹ Il convient de préciser que le phénomène d'épargne de précaution n'est pas commun à toutes les entreprises du secteur. La hausse constatée de la trésorerie est influencée par le comportement de 3 entreprises dont le poids dans le secteur est important.

Méthodologie

Cette étude s'est appuyée sur des documents provenant de la Cellule Economique Régionale du BTP de Guyane (CER-BTP), de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP), de l'Assedic, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Guyane (CCIG).

Les données d'entreprises proviennent de l'exploitation de la centrale des bilans collectés par l'IEDOM, du fichier de centralisation des risques de la Banque de France, ainsi que du fichier de centralisation des créances douteuses géré par l'IEDOM.

Rédaction : S. JACQUEMAIN et S. MARTIN
Achevé d'imprimer le 7 octobre 2005

Directeur de la publication : A. VIENNEY

Responsable de la rédaction : M. REMBLIN